

Un pôle très opérationnel

Le budget de fonctionnement des services techniques de la communauté de communes du Pays de Saverne s'élève, chaque année, à près de 2 millions d'euros. Le montant des investissements varie pour sa part selon les projets et atteint, parfois, des millions d'euros.

**ENTRETIEN AVEC PHILIPPE HOST, DIRECTEUR
DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE**



Philippe Host



Pouvez-vous nous présenter les services techniques de la communauté de communes du Pays de Saverne ?

Je dirige depuis seize ans notre pôle de services techniques. Jusqu'en 2017, je gérais seul ce service. Désormais, depuis un an et demi, outre une assistante employée à mi-temps, je dispose d'un technicien chargé de la gestion des bâtiments. Notre agent polyvalent a pour sa part vocation à réaliser les petites interventions dans les bâtiments et différents équipements. Il travaille

donc pour tous les services et suit le fonctionnement courant comme les dépannages, les manutentions ou les livraisons. Depuis un an, nous avons récupéré la gestion en direct des bâtiments tertiaires. Le siège de notre intercommunalité, d'une surface de 4 000 m², abrite des locataires permanents et temporaires. Une personne supplémentaire a donc été recrutée afin de se positionner comme un agent de sécurité/incendie assurant aussi l'accueil et la gestion des salles.

Dans les communautés de communes, les services techniques sont très polyvalents. Initialement, notre pôle se positionnait surtout dans la réalisation des projets mais, actuellement, nous sommes plus impliqués, par exemple, dans la gestion des bâtiments donc dans le fonctionnement. À cet égard, nous nous occupons uniquement des équipements appartenant à la communauté de communes et n'intervenons pas sur ceux de nos communes membres.

Comment vos actions se concrétisent-elles ?

Le plus grand équipement de notre intercommunalité est le centre nautique « L'Océanide ». Depuis 2009, le directeur de cette piscine supervise directement l'équipe technique. En 2003, j'étais chargé du suivi de la construction du centre nautique, et j'ai accompagné son fonctionnement pendant cinq ans avant de passer le relais. Le directeur de la piscine gère ainsi la maintenance, les travaux, etc., opérés par deux agents dédiés.

Actuellement, nous construisons une troisième maison de l'enfance, un bâtiment de 1 000 m². Pour les trois maisons, j'ai été mobilisé dès la réalisation des programmes jusqu'à leur mise en service et leur fonctionnement. Comme pour la piscine, je peux ainsi suivre toutes les différentes étapes et être présent lorsque ces équipements deviennent opérationnels. La première maison de l'enfance a été réalisée en 2005, la seconde en 2014 et la troisième sera achevée fin 2019. Nous avons également la compétence « Périscopaire » pour laquelle nous avons récupéré des bâtiments. Sur les quatorze sites, à travers des transferts ou des mises à disposition de compétences par les communes, nous assurons la gestion et la maintenance de certains bâtiments.

En 2006, je me suis également occupé de la mise en place d'une aire pour les gens du voyage. Un prestataire s'occupe de la gestion du site mais nous intervenons pour l'entretien courant des bâtiments.

Quel est votre rôle dans la gestion et l'entretien des équipements communautaires dédiés à l'économie ?

Dans le domaine tertiaire, nous avons en effet de nombreux bâtiments. En 2014, nous avons ainsi racheté celui de Licorne 1, dédié aux entreprises, avant de nous en séparer ; une opération de vente qui va se renouveler pour Licorne 2. Nous avons également concrétisé notre projet de pépinière d'entre-

prises en transformant une ancienne friche. J'ai suivi tout l'aspect technique de ce dossier. Nous disposons aussi d'un hôtel d'entreprises passif où, une nouvelle fois, j'ai rédigé le programme et suis resté impliqué jusqu'à sa mise en service. À cet égard, avec la Fédération française de la construction passive, nous continuons d'améliorer certains aspects de ce bâtiment expérimental qui nécessitent, en permanence, des petits ajustements et réglages. La maison de l'emploi a également été rénovée en 2013 suite à la fusion de l'ANPE et des Assedic, un chantier de 4 millions d'euros. Nous avons réhabilité ce site occupé en réalisant une grande transformation énergétique qui lui a permis de devenir un bâtiment basse consommation (BBC). Enfin, nous avons construit, pour l'État, l'Epelfi, un bâtiment qui abrite les livres fonciers informatisés. Une convention sur vingt ans garantit le remboursement de notre investissement par l'État. Nous assurons la maintenance de ce site.

Techniquement, pour l'ensemble des sites, nos interventions visent la gestion des fluides (eau, électricité, gaz), les vérifications réglementaires et la maintenance comme l'entretien des chaufferies, des toitures ou des espaces verts.

Participez-vous à l'aménagement des zones d'activités ?

Nous sommes mobilisés sur plusieurs zones d'activités. Il s'agit de lancer les consultations auprès des maîtres d'œuvre et d'accompagner la réalisation des travaux et de tous les réseaux. Ponctuellement, nous intervenons ensuite pour construire des pistes cyclables ou des voies piétonnes mais aussi des carrefours giratoires pour faciliter les accès. La mise en place de la fibre optique est également actée pour ces zones d'activités. Le rôle de mon service est de suivre la partie génie-civil comme les autorisations de voirie ou les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT).

Par ailleurs, notre communauté de communes est le fruit de la fusion des communautés de communes de la région de Saverne et du Pays de Marmoutier-Sommerau. Nous avons donc récupéré un siège qui est vide, un terrain que nous avons vendu en ayant préalablement démoli le bâtiment qu'il accueillait. Nous avons aussi dans notre patrimoine un ancien hôtel-restaurant qui est vide depuis dix ans. Ce sont des dossiers compliqués à traiter. Quant à notre CIP (centre d'interprétation du patrimoine) Point d'Orgue, un bâtiment qui appartenait à la communauté de communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, c'était un projet de musée à 4 millions d'euros que nous devons entretenir.

Depuis l'an dernier, j'ai aussi récupéré la gestion des affaires immobilières en intégralité. Il s'agit de gérer tous les bâtiments tertiaires à travers la perception des loyers et charges, la rédaction des conventions avec les occupants, les relations avec ces derniers. De plus, dans les zones d'activités, j'effectuais les découpages de terrain pour les entreprises et je dois désormais suivre les affaires immobilières, lors d'achats ou de ventes, avec les notaires et différents partenaires (Safer, géomètres...).

Il est à noter que, depuis plusieurs années, nous n'utilisons plus de pesticides pour l'entretien des espaces verts. Nous effectuons des balayages avec des balais mécaniques et procédons à des désherbages manuels. Toutes ces interventions sont sous-traitées. Pour ce faire, j'ai un marché annuel, sous bons de commande, avec un planning pour chaque site.

In fine, les services techniques de la communauté de communes du Pays de Saverne s'inscrivent ainsi vraiment comme un pôle très opérationnel.